



## Urgence climat !

**Francelyne Marano**  
**Jean-François**  
**Toussaint**  
 Membres  
 du Haut Conseil  
 de la santé publique

La France vient de vivre son Noël le plus chaud et l'année 2015 s'est achevée sur un record mondial de température suggérant, neuf mois sur douze, une accélération du changement climatique. Ce constat a sans doute pesé dans les discussions hautement diplomatiques de la COP 21.

Notre pays s'est enorgueilli d'un accord obtenu de haute lutte qui aura à nouveau attiré sur Paris l'attention du monde, après le traumatisme terrible du 13 novembre. Le temps d'une très longue messe, dont l'issue n'était pas écrite, elle aura accueilli, négocié, reculé, surpris et, parfois, forcé les délégations de 195 pays face à l'urgence du dérèglement environnemental pour aboutir à un accord, unique dans l'histoire des négociations onusiennes. Mais que contient-il réellement ?

Quelles conséquences pouvons-nous en attendre ?

En termes de santé, le bilan de la COP21, reste mitigé à l'image du bilan global dont Jacques Attali dit qu'« à la fin de toute bonne négociation il faut un texte suffisamment vide de sens pour être accepté de tous »<sup>1</sup>. Mais dans un contexte morose, voyons les points positifs. La santé apparait désormais explicitement dans l'accord, ce qu'il faut considérer comme un progrès ! Les impacts sanitaires du changement climatique sont pris en compte. Les conséquences de l'adaptation nécessaire de nos sociétés à l'élévation des températures et de l'atténuation programmée du processus s'y trouvent aussi. Cependant il reste beaucoup à faire pour concrétiser ces bonnes intentions.

Certes la notion de santé des populations est incluse explicitement dès le 4<sup>e</sup> paragraphe (« les Parties devraient respecter, promouvoir et prendre en considération leurs obligations respectives concernant les droits de l'homme, le droit à la santé [...] »)<sup>2</sup> mais les risques ne sont pas clairement envisagés, ceux qui concernent les individus, les sociétés et, de façon plus globale, notre espèce même.

On regrette ainsi que le contrôle des engagements des États ne se fasse que sur la base du volontariat, que les financements restent incertains, et à 10 ans, et surtout que rien ne soit prévu pour limiter l'extraction des énergies fossiles. Quelles seront les conséquences de ces points de blocage majeurs pour la santé, le bien-être et la survie de l'humanité ?

Les options énergétiques (notons que les mots « énergie renouvelable » ne sont écrits qu'une fois dans l'accord, au chapitre des pays en développement et non des pays développés...), la réduction des émissions (retiré dans les dernières minutes) et surtout le fait qu'aucun moyen ne soit mis en regard, ni même imaginé, pour ne pas extraire les 4/5<sup>es</sup> des réserves connues d'énergies fossiles (seule mesure efficace pour limiter le réchauffement à son potentiel actuel), restent des freins incontournables, qu'il va falloir lever dans un avenir très proche.

La question du changement climatique reste encore pour le public le champ réservé des climatologues. La projection dans le futur est difficile et le sentiment est avant tout d'un impact sur l'environnement et la biodiversité. Pourtant les événements récents, canicule, grand froid, catastrophes climatiques, arboviroses jusqu'ici limitées à la sphère tropicale qui gagnent nos régions tempérées, et leurs impacts sanitaires, sont là pour nous alerter. Ils risquent de devenir notre quotidien dans un futur proche et il faut pour cela anticiper et proposer des solutions de gestion acceptables par la société. Des recherches interdisciplinaires sont ici nécessaires, associant climatologues, modélisateurs, épidémiologistes, urbanistes, un domaine encore embryonnaire en France, à développer en urgence.

Ce numéro fera le point sur les données climatologiques, les impacts sanitaires, les effets couplés de la pollution, la transition énergétique, les moyens d'action et d'adaptation et les impacts de très long terme. Comprendre le très long terme devient un objectif désormais cohérent qu'il faut intégrer dans les politiques publiques alors que les générations futures ne font pourtant pas encore partie de notre horizon démocratique. ■

1. Débats au Club Havas le 16 décembre 2015 *Bilan de la COP21 : et maintenant ?*

2. <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109f.pdf>